



Entzheim, le 5 décembre 2019

Commission Consultative de l'Environnement
de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim
intervention de l'UFNASE sur l'augmentation des vols de nuit

L'an dernier, lors de cette même réunion de la CCE vous nous affirmiez que les vols de nuit n'avaient pas augmenté à l'aéroport de Strasbourg-Entzheim alors que tout prouvait le contraire.

Le rapport environnement nous indique qu'il y a eu, en 2018, 697 vols d'avions entre 23h et 6H alors qu'en 2017 il y en a eu 520. **Soit 34% de plus en 2018 qu'en 2017.**

Nos inquiétudes étaient donc justifiées.

Depuis vous avez accepté d'engager des discussions avec nous sur cette augmentation des vols de nuit.

Nous sommes parvenus à un nouvel accord sur les vols de nuit dont nous reparlerons plus tard.

L'UFNASE a tenu une position cohérente et responsable. Nous avons accepté » des concessions importantes. Personne, Non personne, ne pourra plus dire que l'UFNASE est opposée au développement de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim.

En retour, nous espérons que l'aéroport tiendra ses engagements.

Je veux le croire parce que nous partageons un intérêt commun qui est celui de préserver la santé des riverains de l'aéroport.

L'aéroport ne pourra se développer que s'il respecte la santé et le sommeil des habitants qui habitent à proximité.

Si l'aéroport ne respecte pas ses engagements en limitant les vols de nuit, il s'opposera aux riverains et ceux-ci n'accepteront pas que l'aéroport détruise leur santé.

C'est tout l'enjeu des années à venir et chacun, l'aéroport comme ses riverains, a intérêt que tout se passe en bonne harmonie et en respect réciproque.

Pour l'UFNASE
Francis Rohmer
Président de l'UFNASE